



Panorama des Hautes-Pyrénées Stabilité démographique et décrochage de l'emploi

B ordé au sud par le massif pyrénéen, atout touristique majeur, le département des Hautes-Pyrénées ne gagne ni ne perd d'habitants entre 2007 et 2012. Le nord du département est le moteur démographique et économique. Le dynamisme démographique repose notamment sur les communes de la périphérie de Tarbes. Les arrivées de nouveaux résidents sont contrebalancées par un léger déficit du solde naturel. Malgré une forte proportion de retraités et un taux de chômage élevé, le niveau de vie médian en 2012 est comparable à celui de la région. La plupart des secteurs d'activité ont vu leurs effectifs reculer depuis 2007, hormis le tertiaire non marchand qui a créé un millier d'emplois entre 2002 et 2012.

Julien Kourdo, Insee

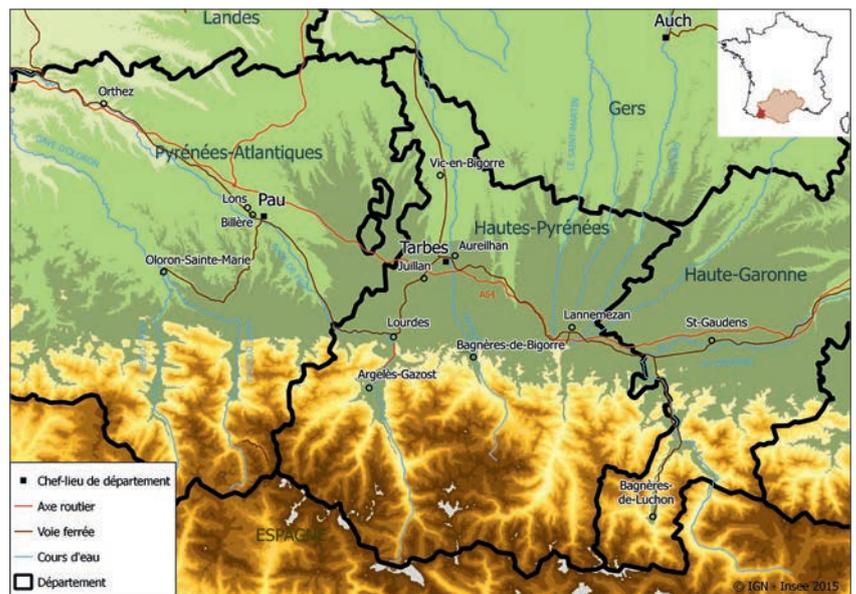
Situé au sud-ouest de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), limitrophe des Pyrénées-Atlantiques et de l'Espagne, le département des Hautes-Pyrénées est couvert au sud par la chaîne des Pyrénées avec de nombreux sommets à plus de 3 000 m d'altitude, dont le plus haut est la Pique Longue dans le massif de Vignemale (3 298m). Avec une superficie de 4 464 km², le département est l'un des moins étendus de France (figure 1).

Une population relativement stable depuis 30 ans

Avec 75 970 habitants, l'agglomération de Tarbes est la plus importante sur le plan démographique. Les autres agglomérations les plus peuplées se situent dans la partie nord du département, à proximité de l'autoroute A64 : Lourdes (17 400 habitants), Bagnères-de-Bigorre (13 100 habitants) et Juillan (6 200 habitants). Le nombre d'habitants décroît sensiblement dans les principales communes du département entre 2007 et 2012. La commune de Tarbes perd 660 habitants en moyenne par an alors que dans sa périphérie, des communes telles que Juillan et Aureilhan

1 La moitié du territoire couvert par les Pyrénées

Carte du département des Hautes-Pyrénées



parviennent à attirer respectivement environ 50 et 75 habitants par an entre 2007 et 2012. La population de Lourdes et celle de Bagnères-de-Bigorre, en raison notamment d'un solde naturel négatif, reculent

respectivement de 1,1 % et de 0,6 % par an. Lannemezan bénéficie d'une croissance soutenue (+0,5 % par an), due à l'arrivée de nouvelles personnes venues s'installer dans la commune.

Un des rares départements de la région qui ne connaît pas de croissance démographique

Au 1^{er} janvier 2012, le département des Hautes-Pyrénées compte 228 900 habitants. En 2012, la population des Hautes-Pyrénées est au même niveau qu'en 1982. Trois grandes phases d'évolution de la population ont marqué le département : après une légère hausse entre 1968 et 1982, la baisse a été notable entre 1982 et 1999 avec une perte de 5 600 habitants. La légère reprise de 2000 à 2007 a permis de rattraper le niveau de population de 1982. Sur la période 2007-2012, la stabilisation de la population a constitué avec la Lozère une exception parmi les départements de LRMP. Celle-ci résulte de deux effets opposés : un solde naturel négatif contrebalancé par un solde migratoire positif. Le solde entre les arrivées et les départs s'élève à 500 personnes par an entre 2007 et 2012, soit un excédent annuel moyen de 0,2 % (figure 2).

Avec un âge moyen de 44,7 ans en 2012, les Hautes-Pyrénées font partie des départements métropolitains les plus âgés, nettement au dessus de la moyenne régionale (41,8 ans) et de la France métropolitaine (40,1 ans). Les seniors sont nombreux : 31 % des habitants des Hautes-Pyrénées sont âgés de 60 ans ou plus (27 % en LRMP) et 13 % ont 75 ans ou plus (11 % en LRMP). À l'inverse, les habitants de moins de 30 ans sont minoritaires, notamment ceux de 15 à 29 ans qui ne représentent que 15 % de la population du département, contre 17 % en région (figure 3).

De nombreuses résidences secondaires

Les Hautes-Pyrénées, qui bénéficient de forts attraits touristiques, disposent d'un parc important de résidences secondaires, loin derrière les départements du littoral cependant. La majeure partie de ces résidences sont situées dans le massif pyrénéen où elles représentent parfois l'essentiel des logements des communes. La hausse du nombre de résidences secondaires reste soutenue avec 850 nouvelles résidences par an sur la période (figure 4). À l'inverse, six logements sur dix sont des résidences principales alors qu'en LRMP ou en France métropolitaine, elles représentent huit logements sur dix. Entre 2007 et 2012, le parc de résidences principales évolue deux fois moins vite qu'au niveau régional (+ 3,1 % contre + 6,9 %).

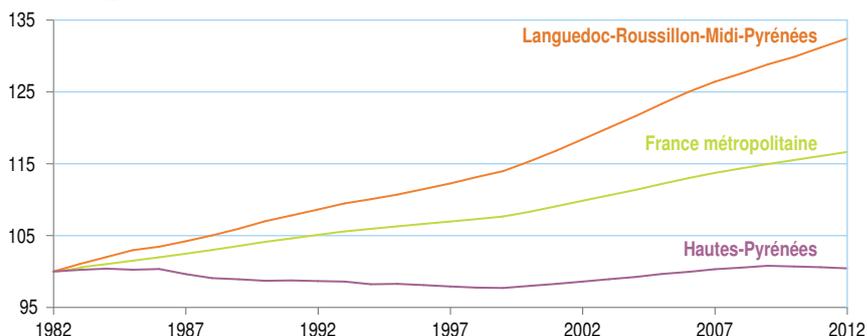
De nombreux équipements le long des grands axes routiers

Les habitants des Hautes-Pyrénées sont relativement bien pourvus en équipements et services. Avec 405 équipements pour 10 000 habitants, le département se situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale (393 équipements). Les Haut-Pyrénéens bénéficient d'un nombre important

2 Croissance démographique atone dans les Hautes-Pyrénées depuis 30 ans

Évolution de la population de 1982 à 2012

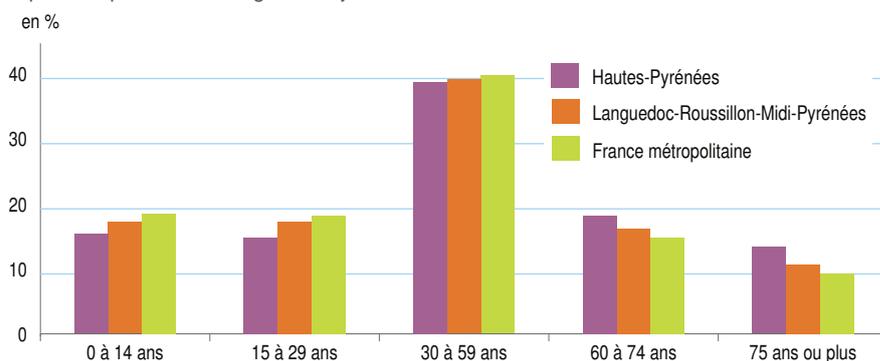
base 100 en 1982



Source : Insee, recensements de la population et estimations de population

3 Une personne sur trois a plus de 60 ans dans les Hautes-Pyrénées

Population par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Près d'un logement sur quatre est une résidence secondaire en Hautes-Pyrénées

Parc des logements par catégorie au 1^{er} janvier 2012

Catégorie de logement	Hautes-Pyrénées			Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Nombre	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)
Résidences principales	105 139	68,0	+ 3,1	76,0	+ 6,9	83,0	+ 4,6
Résidences secondaires*	35 710	23,1	+ 13,5	15,8	+ 3,0	9,5	+ 2,6
Logements vacants	13 827	8,9	+ 36,0	8,2	+ 24,7	7,5	+ 23,2
Ensemble	154 676	100,0	+ 7,7	100,0	+ 7,5	100,0	+ 5,6

*y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population

de services de proximité, comme les épiceries, les boulangeries, les écoles primaires ou les médecins généralistes. Comme dans les autres départements de la région, ces équipements de proximité représentent quatre équipements sur cinq. Le département compte 36 pôles de services dits de proximité, communes ou agglomérations disposant d'au moins la moitié de ces équipements les plus courants de la vie quotidienne. Ces pôles sont essentiellement situés autour de Tarbes et le long des principaux axes de communication où la population est dense. Les communes de la chaîne pyrénéenne, difficiles d'accès et faiblement peuplées, sont peu équipées en commerces et services. Par ailleurs, le département compte trois pôles de services supérieurs situés à Tarbes, Lourdes et Lannemezan. Ces pôles proposent des

services plus ciblés tels que les hypermarchés, la maternité ou une agence de Pôle emploi. Huit pôles de services dits intermédiaires offrent des services tels que le collège, le supermarché, la gendarmerie ou la gare SNCF. Ils se situent principalement sur les grands axes routiers, l'A64, la N21 et la D935. Ceux de Bagnères-de-Bigorre et d'Arreau, localisés dans le massif pyrénéen, permettent aux habitants d'éviter de se rendre à Tarbes ou Lourdes.

Tous types d'équipements confondus, 65 % des Haut-Pyrénéens vivent dans une commune pôle de services, contre 85 % en LRMP et 85 % en France métropolitaine. Le temps de trajet moyen pour accéder aux équipements dans les Hautes-Pyrénées est légèrement plus élevé que celui observé en moyenne sur la région et en métropole.

Un emploi sur dix est occupé par des non résidents

En 2012, la part de la population active parmi les 15 ans ou plus est l'une des plus faibles de la région, après l'Aude, le Lot et les Pyrénées-Orientales. La forte proportion de retraités explique notamment la faible part d'actifs : parmi les personnes de 15 ans ou plus, une sur trois est retraitée ou préretraitée (figure 5). En 2012, environ 7 700 actifs ayant un emploi et résidant dans les Hautes-Pyrénées se déplacent chaque jour dans un autre département pour aller travailler, soit un résident sur dix. L'axe de communication A64 facilitant les déplacements pendulaires dans le département, les Pyrénées-Atlantiques et la Haute-Garonne attirent quotidiennement 5 400 actifs en emploi des Hautes-Pyrénées. Des déplacements domicile-travail s'effectuent également vers le Gers pour 1 150 Haut-Pyrénéens.

Globalement, pour 100 actifs occupés, le département offre néanmoins 101 emplois, confirmant l'attractivité économique du territoire, notamment autour des activités du tourisme et de l'industrie. Ainsi, 4 200 actifs résidant dans les Pyrénées-Atlantiques viennent travailler chaque jour dans les Hautes-Pyrénées, la proximité de Pau favorisant ces flux importants. Les Hautes-Pyrénées attirent aussi quelques 3 000 actifs haut-garonnais et gersois. Concernant les échanges avec les Pyrénées-Atlantiques et le Gers, les actifs occupés de ces départements sont plus nombreux à venir travailler dans les Hautes-Pyrénées que l'inverse. Avec les Pyrénées-Atlantiques, le solde d'échanges d'actifs est positif pour les Hautes-Pyrénées de 1 000 travailleurs (figure 6).

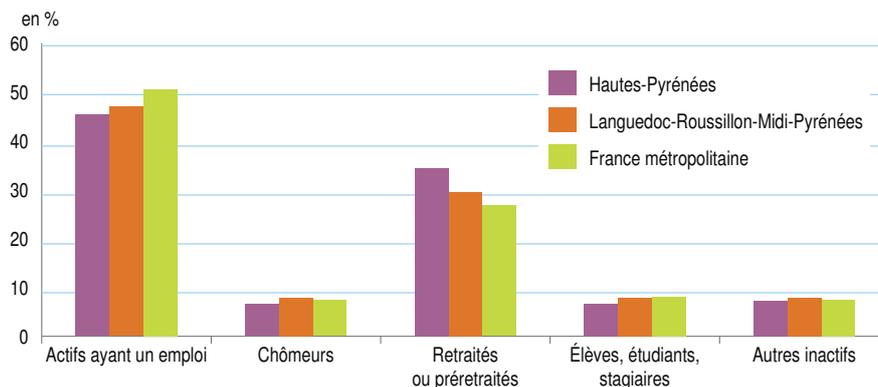
En 2012, 10,8 % des actifs haut-pyrénéens sont au chômage, contre 11,2 % en LRMP et 9,4 % en France métropolitaine. Ce taux élevé classe les Hautes-Pyrénées au sixième rang des départements les plus exposés au chômage dans la région. Le taux de chômage des Hautes-Pyrénées est en forte hausse ces dernières années (+ 3 points entre 2008 et 2012), se rapprochant de la moyenne régionale (figure 7).

Plus du tiers des revenus issus des pensions, retraites et rentes

En 2012, la moitié des Haut-Pyrénéens appartiennent à un ménage dont le revenu par unité de consommation (définitions) est inférieur à 18 900 euros, déduction faite des impôts directs et après versement des prestations sociales. Ce revenu médian disponible est quasi équivalent à celui de la région LRMP et inférieur de 500 euros à celui de la province. Il correspond à 1 600 euros par mois pour une personne seule, ou encore à 2 800 euros par mois pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans. Dans les Hautes-Pyrénées, six ménages fiscaux sur dix sont

5 Une forte proportion de retraités en Hautes-Pyrénées

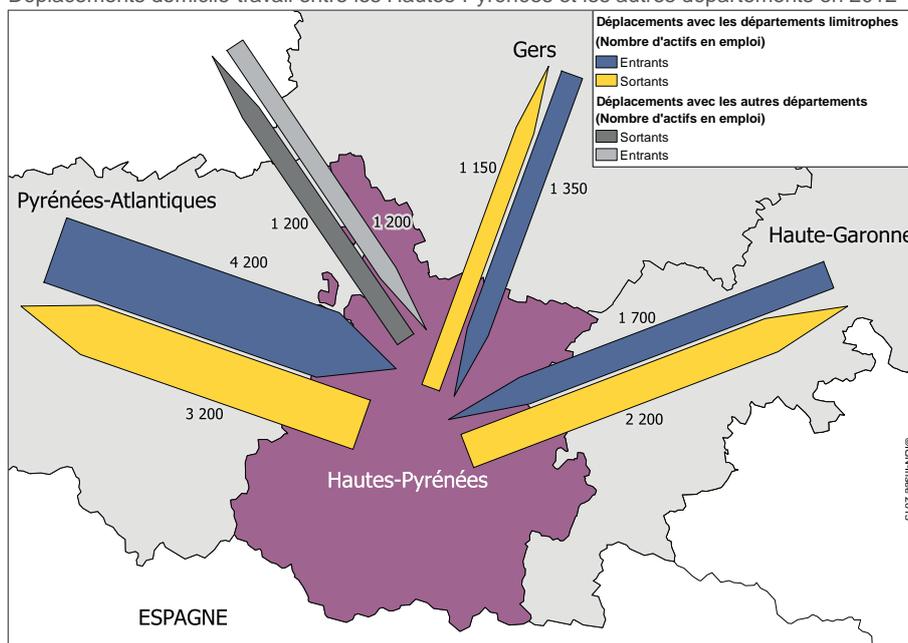
Population de 15 ans ou plus par type d'activité au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

6 4 200 résidents des Pyrénées-Atlantiques viennent travailler quotidiennement dans les Hautes-Pyrénées

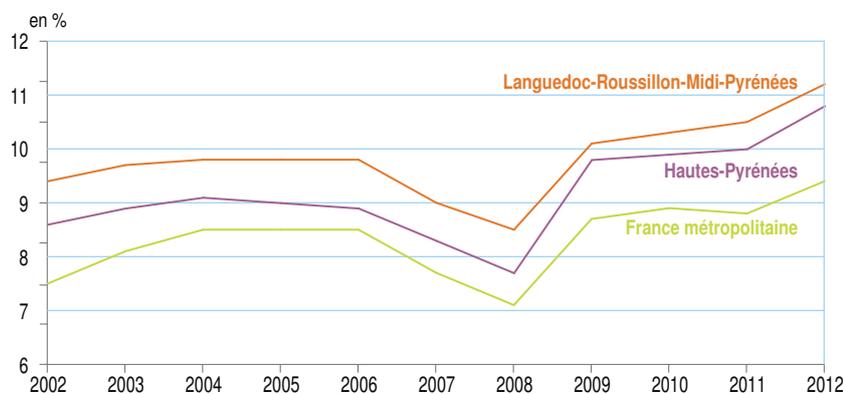
Déplacements domicile-travail entre les Hautes-Pyrénées et les autres départements en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

7 Un chômage prégnant dans les Hautes-Pyrénées

Taux de chômage annuel moyen entre 2002 et 2012



Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

imposés : c'est la part la plus élevée de la région après la Haute-Garonne. Dans le département, les 10 % de personnes ayant les plus hauts revenus disposent au minimum de 32 500 euros par an. à l'autre

extrémité de l'échelle, les 10 % de personnes aux revenus les plus bas vivent avec moins de 10 600 euros par an. Le rapport entre ces deux extrêmes s'établit à 3,1 : il est inférieur à celui observé en LRMP et en province,

8 Moins de disparités de revenus en Hautes-Pyrénées

Revenu disponible des ménages par unité de consommation¹ en 2012

	Hautes-Pyrénées	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine hors île-de-France
Nombre de ménages fiscaux	102 639	2 428 719	21 773 111
Part des ménages imposés (%)	59,2	58,8	61,9
Revenu disponible médian (euros)	18 885	18 888	19 402
Revenu disponible 1 ^{er} décile (euros)	10 608	9 862	10 593
Revenu disponible 9 ^e décile (euros)	32 508	34 726	35 071
Rapport interdécile	3,1	3,5	3,3
Part des traitements et salaires**	63,5	67,7	70,6
Part des pensions, retraites, rentes**	33,9	29,6	28,1

¹ cf. définitions

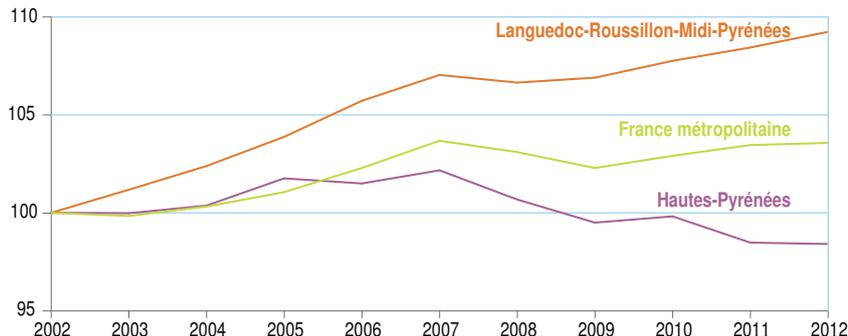
** en % du revenu disponible

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Comsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Baisse continue de l'emploi depuis 2002 dans les Hautes-Pyrénées

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012

base 100 en 2002



Champ : emploi salarié et non salarié

Source : Insee, estimations d'emploi localisées au lieu de travail

traduisant une moindre dispersion des revenus. Avec la forte proportion de retraités, la part des pensions, retraites et rentes dans les revenus est relativement élevée (34 %) comparée à la moyenne régionale et à la province (figure 8).

Baisse notable de l'emploi dans le secteur tertiaire marchand

Fin 2012, l'économie des Hautes-Pyrénées offre 88 500 emplois, salariés ou non. Le secteur industriel, dont les principaux établissements sont localisés à Tarbes et dans sa périphérie, emploie environ 10 800 personnes. Les établissements relevant des activités de fabrication de matériels de transports sont les plus grands employeurs de l'industrie, notamment Daher Socata pour le secteur aéronautique et spatial et Alstom Transports SA pour le transport ferroviaire. Le secteur industriel regroupe 12 % des actifs en emploi, un niveau supérieur à celui

de LRMP et équivalent à celui de la France métropolitaine. De 2007 à 2012, l'emploi industriel du département diminue de 2,4 %. Sur la même période, l'emploi dans le secteur agricole chute de 16,4 % : c'est la plus forte baisse au sein de la région pour ce secteur. Depuis le début des années 2000, l'écart ne cesse de se creuser entre l'évolution de l'emploi total dans les Hautes-Pyrénées et celle de la région (figure 9). Après avoir progressé moins vite entre 2002 et 2007, l'emploi total diminue de 3,7 % dans le département entre 2007 et 2012 alors qu'il progresse de 2,1 % en LRMP et se stabilise en France métropolitaine. Comme d'autres départements de la région, le département pâtit de la crise économique de 2008-2009. Le tertiaire marchand enregistre une baisse notable : 460 emplois supprimés en moyenne chaque année entre 2007 et 2012 alors que le tertiaire non marchand parvient à tirer son épingle du jeu avec la création d'environ un millier d'emplois depuis 2002. ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi, appelée couronne périurbaine. On parle aussi de couronne autour des petits ou moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. De ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un **ménage fiscal** se compose de tous les foyers fiscaux rattachés à une résidence principale. Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour chaque membre du ménage. L'**unité de consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Il permet de comparer les niveaux de revenus des ménages de taille ou de composition différentes, en tenant compte des économies d'échelle réalisées dans le budget.

La médiane du revenu disponible par UC (ou **niveau de vie médian**) est la valeur du revenu qui partage la population en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à cette valeur, l'autre moitié à un ménage dont le revenu est supérieur. De la même manière, on peut diviser la population en dix groupes classés selon le revenu. Le 1^{er} décile est la valeur du revenu au-dessous duquel on trouve les 10 % des personnes appartenant aux ménages les plus modestes. Le 9^e décile est le niveau de revenu au-dessus duquel on trouve les 10 % de personnes appartenant aux ménages les plus aisés. Le rapport entre ces deux valeurs mesure la dispersion : plus ce rapport interdécile est élevé, plus les écarts de revenus sont grands entre les plus riches et les plus pauvres.

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

Impression et composition :
Evoluprint

ISSN : 2492-1629

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Kourdo J., « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 228 868 Haut-Pyrénéens », *Insee Flash Midi-Pyrénées* n° 83, décembre 2015
- Battle F., « Dans les Hautes-Pyrénées, la croissance démographique se maintient difficilement », *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n° 31, décembre 2015
- Tornero M., « Regards sur les Hautes-Pyrénées - Panorama du département », *Regards sur* n° 30-65, mars 2013

